

À l'Isle d'Abeau, le 16 juillet 2014

Monsieur le président

A

Jean-Jack Queyranne
Président du Conseil Régional
Rhône-Alpes

1, esplanade François Mitterrand
69 269 Lyon Cedex 02

Cabinet du Président

Affaire suivie par : François PAYEBIEN

Réf. : D2014-CAB-045 JP/FPA/AP

Monsieur le Président du Conseil Régional Rhône-Alpes,

Les élus de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) sont interpellés de nouveau par les membres de l'ADUT et souhaitent attirer votre attention avec eux sur les dysfonctionnements qui perdurent sur la ligne Lyon-Grenoble-Chambéry, à travers notamment trois points :

1) Une ligne malade et sans traitement suffisant :

En janvier 2011, la ligne Lyon-Chambéry/Grenoble passant par les 4 gares de la CAPI a été déclarée parmi les 12 lignes malades de France par Guillaume Pépy. Cette ligne, qui est la ligne TER la plus importante de la Région connaît un fonctionnement très régulièrement perturbé et ne permet pas de garantir une bonne fiabilité.

Depuis 2011, à part quelques travaux de maintenance classique aucun investissement majeur n'a été effectué permettant une amélioration de sa fiabilité. D'autre part aucun engagement n'a été pris sur la mise en place de nouveaux matériels à deux étages sur notre ligne.

Les usagers de la ligne Lyon-Chambéry/Grenoble de plus en plus nombreux d'année en année (à un rythme de + 8% par an environ) sont aujourd'hui excédés par les nombreux incidents et la dégradation de la qualité du service (retards, suppression de trains, manque de voiture aux heures de pointes,)

2) Une indemnisation de la grève de juin 2014 non satisfaisante :

La grève de juin 2014 (durant 15 jours) a eu des conséquences très importantes sur les services proposés, impactant l'ensemble des usagers. La SNCF a proposé unilatéralement un remboursement de 33% de l'abonnement sur le seul mois de juillet 2014 alors qu'il s'agit d'un des deux mois de moindre usage pour cause de vacances (publics des abonnés salariés et étudiants). Les abonnés demandent un remboursement intégral d'un mois d'abonnement TER à choisir d'ici décembre 2014.

3) Des informations mais une concertation insuffisante avec les passagers

A l'ensemble de ces problèmes s'ajoute la suppression de 17 trains omnibus du 12 juillet au 24 août 2014 conduisant à des allongements de plus d'1/2 heure du temps TER voire à des reports sur la voiture. Si la réduction volumétrique en période estivale est compréhensible, sa mise en place s'est faite sans concertation et le choix des horaires supprimés pose des problèmes importants pour le retour le soir depuis Lyon.

Dans le cadre des concertations avec les usagers, nous souhaiterions savoir si les travaux de redécoupage de block en gare de Saint-André-le-Gaz pour une amélioration de la souplesse d'exploitation et de la régularité de la ligne en « Y » annoncés lors du comité de ligne de juin 2014, sont toujours programmés pour le 1^{er} semestre 2015 et quelles conséquences à attendre pour le fonctionnement de la ligne ?

Globalement, nous ne pouvons que nous faire l'écho d'un sentiment des usagers locaux et du territoire d'être depuis plusieurs années certes écoutés mais pas totalement entendus, par la région et la SNCF. Nous aimerions pouvoir échanger avec vous et les services de la Région sur ces différents points pour trouver toutes les solutions possibles afin d'améliorer collectivement le trajet quotidien de nos habitants. Dans cette attente nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président du Conseil Régional Rhône-Alpes, l'expression de nos salutations les meilleures.

Michel BACCONNIER,

Maire de Saint-Quentin-Fallavier



Joël GRISOLLET,

Maire de l'Isle d'Abeau

Raymond FEYSSAGUET,

Maire de Villefontaine

Patrick MARGIER,

Maire de La Verpillière



Jean, PAPADOPULO,

Président de la CAPI



Copies : Madame la Vice-présidente aux transports à la région Rhône-Alpes : Eliane GIRAUD
Madame la responsable du comité de ligne : Elyette CROSET BAY
Monsieur le Vice-président aux transports CAPI : Claude BERENGUER